

**RAPPORT DE LA COMMISSION THÉMATIQUE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES
chargée d'examiner l'objet suivant :**

**Postulat Martine Meldem et consorts
Aider davantage des gens du Sud - une responsabilité**

1. PREAMBULE

La Commission s'est réunie le mardi 12 février 2019 à la salle du Bicentenaire, Place du Château 6 à Lausanne, pour examiner l'objet cité en titre. Elle était composée de Mmes Christine Chevalley et Myriam Romano-Malagrifa, ainsi que de MM. Sergeï Aschwanden, François Cardinaux, Philippe Cornamusaz, Fabien Deillon, Yann Glayre, Olivier Gfeller, Vincent Keller, Laurent Miéville, Gérard Mojon, Yves Paccaud, Myriam Romano-Malagrifa, Daniel Troillet, Andreas Wüthrich et Etienne Räss (président et rapporteur soussigné).

Excusé-e-s : MM. Daniel Develey (remplacé par C. Chevalley), José Durussel (remplacé par F. Deillon), Guy Gaudard (remplacé par G. Mojon).

La séance s'est tenue en présence de Mme Martine Meldem, postulante invitée avec voix consultative, M. Pierre-Yves Maillard, chef du Département de la santé et de l'action sociale (DSAS) et M. Karim Boubaker, médecin cantonal.

M. Yvan Cornu, secrétaire de commission, a tenu les notes de séance, ce dont nous le remercions.

2. POSITION DE LA POSTULANTE

En préambule, la postulante indique qu'elle est personnellement impliquée dans différents projets humanitaires au sein de l'association Paysans solidaires. Elle estime que la problématique du soutien à des projets de développement dans des pays étrangers confrontés à des conditions de vie très difficiles devrait intéresser un grand nombre de députés tous partis confondus.

Après réflexion, elle admet que le titre de son postulat « aider davantage les gens du Sud » n'est pas très opportun, car il ne s'agit pas juste d'une aide aux pays en développement mais plutôt d'un investissement et d'une responsabilité à partager des savoirs et des connaissances.

Chaque franc investi dans ces pays permet de lutter efficacement contre la faim et la maladie, de mettre en place divers projets notamment autour de l'accès à l'eau potable et de faire face aux problèmes d'insécurité souvent liés à la misère.

En conclusion, la postulante demande que le canton de Vaud investisse dans le développement des pays du Sud car c'est le plus sûr moyen de préserver aussi bien leur terre que notre terre.

3. POSITION DU CONSEIL D'ÉTAT

Financement en faveur de la FEDEVACO

Le conseiller d'Etat a remis à la commission un tableau avec les montants des financements à la FEDEVACO, ledit tableau est annexé au présent rapport.

L'aide au développement concerne l'ensemble des départements, mais celui de la santé et de l'action sociale (DSAS) est effectivement le plus gros contributeur au budget de la FEDEVACO. Le conseiller d'Etat indique que le canton de Vaud a renforcé son aide ces dernières années en passant de 1.34 million en 2010 à 2.2 millions en 2018. Pour la même période la contribution des communes vaudoises à la FEDEVACO a progressé d'env. 350'000 francs à 475'000 francs. Les efforts cantonaux ont un effet sur les contributions fédérales de la Direction du développement et de la coopération (DDC) qui apporte un soutien supplémentaire pour chaque franc investi par le canton. Pour l'ensemble de la communauté vaudoise, les financements annuels totaux à la FEDEVACO ont ainsi évolué de 2.7 millions en 2010 à 4.3 millions en 2018.

Le conseiller d'Etat estime que ces montants restent dans des proportions tout à fait supportables par rapport au budget total du canton. A titre de comparaison, il indique que le canton de Genève investit nettement plus dans ses programmes de développement.

Le DSAS participe à l'élaboration des objectifs de la FEDEVACO, cela signifie que le département peut orienter les projets par exemple vers la santé, la formation ou l'agriculture. Pour la période actuelle, l'orientation principale porte sur les questions de changements climatiques.

Financements en faveur d'autres partenaires et collaboration avec le CICR

Le CHUV contribue aussi directement pour quelques millions de francs, notamment en détachant du personnel de santé pour des opérations dans les pays du Sud. A noter que le CHUV vient de signer une convention avec Médecins Sans Frontières (MSF) qui doit permettre de renforcer l'action médicale humanitaire. Cet accord de collaboration prévoit une contribution annuelle de 100'000 francs, ainsi que la mise à disposition de personnel médical et soignant du CHUV pour des missions temporaires. Les collaborateurs sont ainsi libérés de leur temps de travail tout en continuant à être payés durant leur mission.

Le médecin cantonal souligne que les expériences réalisées dans les pays du Sud permettent ensuite aux hôpitaux vaudois d'être mieux préparés pour lutter notamment contre les maladies transmissibles. Comme le mentionne ce postulat, on se retrouve dans une situation « donnant-donnant ».

En réponse au postulat Freymond Cantone (15_POS_141) qui demandait un développement de l'engagement du canton en faveur du CICR, la Direction générale de la santé (DGS) va mettre à disposition des compétences dans des situations de guerre où le CICR devient quasiment un organe de santé publique, parfois sur de longues durées. La DGS peut envoyer des personnes formées en santé publique pour accompagner le CICR dans ses missions par exemple en relation avec la santé dans les prisons, la lutte contre les dépendances, etc.

4. DISCUSSION GÉNÉRALE

État des lieux sur les aides déjà accordées par le Conseil d'Etat

Les explications et les chiffres donnés par le Conseil d'Etat démontrent que le canton de Vaud soutient déjà de manière importante des projets de développement et, plutôt que de demander un examen sur la manière d'augmenter les aides, plusieurs commissaires souhaiteraient que le Conseil d'Etat établisse dans un premier temps un rapport sur les actions qu'il mène pour déterminer, dans un deuxième temps, s'il y a un réel besoin d'accroître l'action des pouvoirs publics dans ce domaine. Il serait très intéressant d'avoir un état des lieux qui montre quels sont les départements qui interviennent et sous quelles formes : domaines d'action et pays d'intervention.

Un député propose d'inclure, dans l'état des lieux global des actions, le soutien apporté au CICR, sous la forme d'une mise à disposition de personnel.

Fort de ces considérations, le chef de département estime que ce postulat permettrait au Conseil d'Etat d'exprimer sa stratégie en termes de coopération et développement ainsi que les moyens à engager pour la réaliser. Un tel rapport fonderait cette politique publique de manière plus solide.

Budget alloué par le canton aux projets de développement

Le tableau chiffré, qui figure d'ailleurs dans le rapport annuel du Conseil d'Etat sur les affaires extérieures, concerne uniquement les financements à la FEDEVACO, mais le CHUV conduit sa propre politique de soutien aux pays du Sud qui consiste pour l'essentiel au détachement de médecins et de personnel soignant. De mémoire, le conseiller d'Etat indique que le programme du CHUV représente 5 à 6 millions, de sorte qu'il estime que le cumul de tous les budgets correspond à un effort annuel de près de 10 millions de la part de l'Etat de Vaud, soit environ 0,1 % du budget global de l'Etat. Par contre, les actions ponctuelles qui répondent à des situations d'urgence n'entrent pas dans ce budget, leur financement provient généralement de crédits supplémentaires compensés.

Ces diverses actions mériteraient d'être consolidées et explicitées par le Conseil d'Etat au sein d'une politique générale de coopération et développement.

Outre les projets en matière de santé, la postulante rappelle que les domaines d'intervention de la FEDEVACO sont très larges, dans l'éducation et la formation, le développement rural, l'agriculture, les droits de l'homme, les ressources naturelles, etc. La FEDEVACO garantit l'utilisation efficiente et transparente des fonds publics ; elle délivre une expertise technique aux ONG qui œuvrent sur place. Comme la postulante, un député estime que ces projets de développement peuvent contribuer à endiguer les flux migratoires.

Un député insiste pour que les aides soient versées à toutes les organisations ancrées dans le canton et pas uniquement à celles qui sont membres de la FEDEVACO.

Actuellement, il n'y a pas de fonds spécifique dédié à l'aide au développement, mais le conseiller d'Etat trouve qu'il faudrait fixer un mécanisme de financement pérenne pour appuyer des objectifs clairs. Un rapport permettrait aussi de se comparer avec d'autres cantons. Le Grand Conseil doit décider s'il veut que le gouvernement détermine une politique dans le domaine de l'aide au développement.

Au fil de la discussion, il apparaît souhaitable et nécessaire d'établir un état des lieux qui permettrait au Grand Conseil d'avoir un aperçu exhaustif des actions du Conseil d'Etat. Un député tient à relever que la FEDEVACO fait un excellent travail d'analyse technique, de coordination et de renseignement, particulièrement important dans le domaine de l'aide au développement, néanmoins il ne soutient pas le postulat dans sa forme initiale car :

- les contributions à la FEDEVACO augmentent déjà chaque année sans qu'elles soient remises en question ;
- de manière générale, les fonds manquent de transparence aussi bien dans leur alimentation que dans leur utilisation.

Amendement qui vise à supprimer la demande d'augmenter les aides et de créer un fonds

La postulante accueille positivement la proposition d'établir un état des lieux, d'autant plus si le rapport du Conseil d'Etat peut aboutir à un soutien régulier à la FEDEVACO. Dans ces conditions, elle accepterait d'amender son texte avec pour effet une prise en considération partielle de son postulat.

Un député trouve que dans la situation actuelle il ne peut savoir si le canton de Vaud en fait trop ou pas assez. Par contre, le postulat, dans son titre déjà, stipule qu'il faudrait « aider davantage les gens du Sud », puis en conclusion l'auteure demande d'augmenter les aides et de créer un fonds dédié aux contributions ; ce qui laisse peu de marge de manœuvre pour amender le texte sans en changer profondément le sens. Un autre commissaire estime que la CTAE n'a pas à se prononcer sur des variantes qui ne sont pas mentionnées dans le texte déposé.

Dans un souci de clarification, un député propose même que la postulante retire son texte et revienne avec une nouvelle intervention plus précise qui demanderait uniquement un état des lieux sur l'action du canton de Vaud dans le domaine de l'aide humanitaire.

Un commissaire souhaite que l'état des lieux mette en avant la diversité des projets sans ramener les aides à un seul type de soutien. On constate spécialement au niveau du CHUV que des projets sont basés sur les contacts et sur l'initiative personnelle de certains médecins. Le député estime qu'on pourrait ainsi avoir un système pérenne sous l'égide d'une fédération du type FEDEVACO qui se charge de l'analyse technique, du suivi des projets, etc. tout en gardant la possibilité de soutenir des initiatives individuelles. De son point de vue, les besoins financiers seront déterminés sur la base de l'état des lieux et de la stratégie du Conseil d'Etat.

Il complète la réflexion sur la fin des aides de la part de l'Union européenne (UE) aux projets d'aide humanitaires conduits par des ONG suisses. La presse s'est récemment faite l'écho de la situation de Caritas qui touchait plusieurs millions de francs, c'est pourquoi le député propose que le rapport spécifie la situation des ONG vaudoises qui bénéficient de l'aide européenne.

Il s'agit d'un postulat non contraignant qui donne une intention et qui permettrait ainsi au Grand Conseil d'indiquer que cette politique publique lui tient à cœur.

La postulante se rallie à la proposition qui vise à demander au Conseil d'Etat de dresser un état des lieux des aides accordées aux projets d'organisations ancrées dans le canton, ce qui devrait également permettre au gouvernement de présenter sa politique d'aide au développement.

Avant de passer au vote, deux députés tiennent à faire part de leur soutien au texte initial, en particulier à la demande qui consiste à examiner l'augmentation des aides aux projets d'organisations. Ils pensent que le canton de Vaud peut faire mieux dans ce domaine et regrettent que l'amendement modifie l'objectif initial du postulat.

5. VOTES DE LA COMMISSION

La **proposition d'amendement** suivante, qui porte sur le dernier paragraphe, est mise au vote :

*Les signataires du présent postulat demandent au Conseil d'Etat ~~d'examiner la manière d'augmenter les~~ **d'établir un état des lieux des** aides accordées aux projets d'organisations ancrées dans le canton. ~~La création d'un fonds qui accorde des contributions annuelles tout comme la hausse des montants ordinaires peut être envisagée. Dans l'esprit du développement durable, il s'agit de contribuer à un monde, où chacune et chacun a des perspectives d'avenir chez soi.~~*

Vote sur l'amendement :

L'amendement est accepté par 7 voix pour, 5 voix contre et 3 abstentions.

Les députés, en faveur du texte initial, se laissent la possibilité de rédiger un rapport de minorité.

Vote pour la prise en considération partielle du postulat (postulat amendé):

La commission thématique des affaires extérieures (CTAE) recommande au Grand Conseil de prendre partiellement en considération le postulat par 12 voix pour, 2 voix contre et 1 abstention.

Lausanne, le 27 février 2019

*Le rapporteur :
(Signé) Etienne Räss*

Annexe :

Financements à la FEDEVACO

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018 BU
DSAS	947'817	1'143'969	1'181'575	1'242'500	1'250'000	1'293'567	1'350'000	1'450'000	1'450'000
DEIS	300'000	300'000	300'556	450'000	461'038	515'778	500'000	500'000	500'000
DTE	0	0	45'500	42'825	45'500	48'175	50'000	50'000	50'000
DIS	91'500	0	0	0	0	0	49'347	54'500	50'000
DIRH	0	0	0	41'162	45'000	49'838	50'000	50'000	50'000
DFJC	0	0	105'814	105'814	105'814	105'814	116'279	116'279	100'000
Autres fin. canton	0	0	32'700	39'228	43'127	14'965	0	0	0
Total Etat de Vaud	1'339'317	1'443'969	1'666'145	1'921'529	1'950'479	2'028'137	2'115'626	2'220'779	2'200'000
		8%	15%	15%	2%	4%	4%	5%	
DDC	1'057'897	1'162'364	1'174'895	1'219'683	1'212'128	1'264'109	1'650'000	1'650'000	1'650'000
Communes vaudoises	346'180	463'637	444'492	599'292	559'964	642'253	576'714	556'236	475'000
Total	2'743'394	3'069'970	3'285'532	3'740'503	3'722'571	3'934'499	4'342'340	4'427'015	4'325'000